



Ancien employeur qui appel mon nouvel employeur

Par **Eric54**, le **06/06/2016** à **16:15**

Bonjour.

Alors voila j'ai travaillé 1 mois et demi dans un entreprise et j'ai démissionner car l'ambiance au travaille était insupportable une patronne lunatique qui parle tout le temps mal et qui ne trouve jamais a dire quelque chose de bon, après cela elle ma contacter pour me dire que mon CV était faux car je m'étais tromper sur une date et ma menacé en me disant que si elle venait a savoir que je travaillai dans une autre entreprise elle appellera pour me dénigré auprès de cette entreprise,

Donc ma question est, a t'elle le droit d'appeler mon nouvel employeur pour me dénigré et dire de mauvaise chose a mon sujet?

Merci de vos réponse.

Par **P.M.**, le **06/06/2016** à **18:19**

Bonjour,

L'ancien employeur n'a pas le droit d'avoir une telle attitude déloyale à votre encontre mais reste à la prouver...

Si l'erreur de date lui a causé un quelconque préjudice ou influencé sa décision de vous embaucher, c'est devant le Conseil de prud'Hommes qu'elle devrait en réclamer réparation...

Par précaution, vous pourriez prévenir le futur employeur...